



BENCHREST : REGLES DE SELECTIONS 2016 v2

Voici, pour cette année, les informations détaillées mises à jour après la réunion DTN-O&A-SP du 07 janvier 2016 et la réunion du CA du 26 janvier 2016 concernant les sélections dans les disciplines Benchrest Centerfire et Rimfire.

Les tireurs qui veulent essayer d'être sélectionnés pour un concours international l'année suivante (2017) doivent participer aux cinq rencontres nationales comptant pour le classement. Il s'agit des trois Sélections Nationales, du Championnat Régional et du Championnat National. A l'issue de ces rencontres, tous les résultats sont repris dans une liste et seuls ceux qui auront réalisé au moins trois fois le point de sélection seront qualifiés.

En Benchrest Centerfire, la seule catégorie tirée est "Heavy Varmint" avec un "point" de sélection égal à un groupement de 7 mm. Les tireurs qualifiés participeront dans les deux catégories Heavy et Light Varmint lors du championnat international.

En Benchrest Rimfire, deux catégories peuvent être tirées, Heavy Varmint et/ou Light Varmint avec des points de sélections respectivement de 246 et 244. Dès que le point de sélection est réalisé trois fois dans une seule catégorie, le tireur est qualifié et pourra éventuellement participer dans toutes les catégories qu'il souhaite lors du championnat international.

Si un championnat européen ou mondial a lieu l'année suivante, tous les tireurs qualifiés pourront y participer excepté si le nombre de tireurs par pays est limité par l'organisateur. A ce moment, c'est le système de ranking national au niveau du classement qui décidera.

Chaque tireur qualifié participant à un championnat européen ou mondial se déroulant en Europe de proximité, pourra recevoir une aide financière qui couvrirait les frais de déplacement, les frais d'inscription, le logement et une indemnité de subsistance pour les jours d'entraînement et de match. Le tout est plafonné à 1.000 € par an pour un seul championnat.

Les tireurs intéressés doivent impérativement s'inscrire avant le 25 janvier de l'année concernée afin d'être listés et convoqués aux matchs de sélection. Pour ce faire, il faut envoyer un courriel à "sportif.pratiquant@urstbf.org" reprenant la ou les disciplines tirées (Centerfire, Rimfire ou les deux et préciser la ou les catégorie/s en Rimfire), nom, prénom, adresse complète, numéro de téléphone et adresse courriel valide.

Pol Dandois
Sportif pratiquant